

ARRETE N° 2016-445 /MINEFID/CAB
portant adoption des spécifications
techniques de matériel roulant, objet
de marché public

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

V. SAUF n° 09307

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu** le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-381/PRES/PM/MINEFID du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ;
- Vu** la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances ;
- VU** le décret n°2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public, ensemble ses modificatifs ;
- Vu** le décret n°2014-554/PRES/PM du 27 juin 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation de la commande publique ;
- Sur** proposition de l'Autorité de régulation de la commande publique

ARRETE

Article 1 : Sont adoptées les spécifications techniques de matériel roulant, objet de marché public dont le texte est en annexe.

Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement est chargé de l'application du présent arrêté qui abroge l'arrêté n°2012-225/MEF/CAB du 02 juillet 2012 portant adoption des spécifications techniques de matériel roulant et son modificatif n°2013-022/MEF/CAB du 22 janvier 2013.

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 19 DEC 2016

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Développement



Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

Chevalier de l'Ordre National

Ampliations:

- PM/eAB
- MINEFID/CAB
- MINEFID/SG
- DG-CMEF
- ARCOP
- Chrono
- J.O

ANNEXE

I. VEHICULES AUTOMOBILES

PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL

1. Le matériel à livrer doit être de fabrication à N (année la date de réception provisoire) – 2 au plus à compter de la date de réception provisoire ;
2. La documentation doit être en français ;
3. Le soumissionnaire doit fournir les documents suivants :
 - Autorisation du fabricant (constructeur) à la soumission ;
 - Certificat d'origine à la livraison ;
 - Catalogue d'origine à la soumission complété s'il y a lieu par la fiche produit.
4. Le soumissionnaire doit assurer un service après-vente (SAV) agréé par la direction en charge du parc automobile de l'Etat, composé de :
 - Existence d'un magasin de pièces de rechanges de la marque du véhicule ;
 - Equipements de diagnostic, d'entretien et de réparation de la marque ;
 - Existence d'un atelier VL (véhicules légers) ou d'un atelier PL (poids lourds) ;
 - Personnel qualifié :
 - un chef d'atelier avec BEP - maintenance véhicule automobile (MVA) minimum ;
 - trois (03) ouvriers spécialisés titulaires du CAP en automobile minimum.

Lorsqu'il n'est pas présent au Burkina Faso, il doit être représenté par un garagiste équipé et en mesure de répondre aux obligations contractuelles en matière de SAV ci-dessus cité.

5. La garantie à fournir :
 - 24 mois ou 50 000 km, le premier des 2 termes échu pour les VL et PL ;
 - Proposition d'entretien minimum spécifiant les éléments entrants dans cet entretien et leur périodicité conformément aux tableaux en annexe couvrant la période de garantie constructeur ;
 - Les coûts d'entretien seront pris en compte dans le montant du marché ; une caution est délivrée pour couvrir le montant du Service Après-Vente pendant la période de garantie. Tout manquement au suivi du contrat d'entretien par le titulaire du marché dans les 24 heures, entraîne la nullité de la garantie. Tout manquement au suivi du contrat d'entretien par l'autorité contractante entraîne la nullité de la garantie. Une marge de plus ou moins 500 kilomètres est tolérée.

6. Critères proposés pour l'évaluation complexe à titre indicatif

- Le délai de garantie ;
- Le délai de livraison ;
- La consommation;
- Le service après-vente (coût d'entretien au-delà de la période de garantie) ;
- Tous autres critères additionnels.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES STANDARDS

Véhicules Légers

- 1.1 Les voitures particulières Station Wagon
- 1.2 Les camionnettes Pick-up
- 1.3 Les camionnettes fourgons
- 1.4 Les voitures particulières de conduite intérieure (berline)
- 1.5 Les voitures particulières SUV
- 1.6 Les véhicules de transport en commun de personnes (TCP)
Minibus

Véhicules Poids Lourds

- 1.7 Les véhicules bus
- 1.8 Les camions porteurs
- 1.9 Les véhicules tracteurs routiers
- 1.10 Les remorques et semi – remorques

1

VEHICULES LEGERS

1.1. Les voitures particulières Station Wagon

1.1.1. Voiture particulière Station wagon de catégorie 1

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - empattement long (châssis long). - empattement court (châssis court). 		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - essence, - Gazole, - essence ou Gazole. 		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé aux 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> <i>L'acheteur public indique la mention suivante : Les stations wagons proposés doivent permettre de rouler en configuration 4X4 et 4X2.</i></p> <p><i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesse :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		

<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance, etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</i></p>		
<p><u>MOTORISATION</u> <i>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (en cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer les mentions suivantes :</i></p> <p>Cylindrée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.0L à 3.0L - 1 951 <= CC <= 3 049 <p>Puissance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 70 Kw 		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> <i>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisée.</i></p> <p><i>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</i></p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> <i>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sept (07) places minimum pour le châssis long - Cinq (05) places minimum pour le châssis court 		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> <i>Les stations wagons existent en trois (03) portières pour le châssis court et en cinq (05) portières pour le châssis long. L'acheteur public doit indiquer son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois (03) portières ; - Cinq (05) portières. 		

EQUIPEMENTS ET SERVICES

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :

- **climatisation d'origine ;**
- **ceinture de sécurité pour chaque place ;**
- **airbags frontaux pour conducteur et passager avant ;**
- **système de freinage ABS ;**
- **marches pieds latéraux ;**
- **radio et lecteur CD minimum ;**
- **trousseau à outils ;**
- **clé de roues, cric, manivelle d'origine ;**
- **deux (02) triangles de sol ;**
- **un extincteur ;**
- **une boîte de pharmacie de premier secours ;**
- **un gilet fluorescent ;**
- **une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus du véhicule livré.**

EQUIPEMENTS A OPTION

L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :

- **lève-vitres électriques ;**
- **verrouillage centralisé des ouvertures ;**
- **commande des ouvertures à distance ;**
- **rétroviseurs extérieurs électriques ;**
- **jantes en alliage d'aluminium ;**
- **porte-bagages ;**
- **autres équipements éventuels (filtre à air snorkel) pour les véhicules à utilisation particulière ;**
- **autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux.**

Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.

PRESTATIONS DU GENRE

L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :

- **livraison sur site avec carte**

<p>grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ;</p> <ul style="list-style-type: none">- formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée.		
---	--	--

1.1.2. Voiture particulière Station wagon de catégorie 2

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p>MARQUE <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p>CARROSSERIE <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - empattement long (châssis long). - empattement court (châssis court). 		
<p>SOURCE D'ENERGIE <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - essence, - Gazole, - essence ou Gazole. 		
<p>CONSOMMATION <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p>SYSTEME DE TRANSMISSION <i>L'acheteur public indique la mention suivante : Les stations wagons proposés doivent permettre de rouler en configuration 4X4 et 4X2.</i></p> <p><i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesse :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle - boîte automatique - boîte manuelle ou automatique. 		
<p>TYPE DE DIRECTION <i>L'acheteur public indique : la direction doit être assistée.</i></p>		
<p>COLORIS <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance,</i></p>		

etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.		
<p><u>SUSPENSION</u></p> <p>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</p>		
<p><u>MOTORISATION</u></p> <p>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (en cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer la mention :</p> <p>Cylindrée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.8L à 4.0L - 2 751 <= CC <= 4 049 <p>Puissance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 90 Kw. 		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u></p> <p>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. l'acheteur public doit indiquer la mention : tropicalisée.</p> <p>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u></p> <p>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sept (07) places minimum pour le châssis long ; - Cinq (05) places minimum pour le châssis court. 		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u></p> <p>Les stations wagons existent en trois (03) portières pour le châssis court et en cinq (05) portières pour le châssis long. L'acheteur public doit indiquer son choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois (03) portières ; - Cinq (05) portières. 		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u></p> <p>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</p>		

<ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour cinq (05) places minimum ; • airbags frontaux pour conducteur et passager avant ; • système de freinage ABS ; • marches pieds latéraux ; • radio et lecteur CD, minimum ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • un extincteur ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un gilet fluorescent ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus du véhicule livré. 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> <i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • lève-vitres électriques ; • verrouillage centralisée des ouvertures ; • commande des ouvertures à distance ; • rétroviseurs extérieurs électriques ; • jantes en alliage d'aluminium ; • porte-bagages ; • autres équipements éventuels (filtre à air snorkel) pour les véhicules à utilisation particulière ; • autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE :</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; 		

- formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée.		
---	--	--

1.1.3. Voiture particulière Station wagon de catégorie 3

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p>MARQUE <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p>CARROSSERIE <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - empattement long (châssis long). - empattement court (châssis court). 		
<p>SOURCE D'ENERGIE <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - essence, - Gazole, - essence ou Gazole. 		
<p>CONSOMMATION <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p>SYSTEME DE TRANSMISSION <i>L'acheteur public indique la mention suivante : Les stations wagons proposés doivent permettre de rouler en configuration 4X4 et 4X2.</i></p> <p><i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesse:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p>TYPE DE DIRECTION <i>L'acheteur public indique : la direction doit être assistée.</i></p>		
<p>COLORIS <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...),</i></p>		

<p>option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée avec pont rigide à l'avant et à l'arrière.</i></p>		
<p><u>MOTORISATION</u> <i>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer la mention :</i> Cylindrée - 3.0L à 4.4L. - 2 951 <= CC <= 4 449 Puissance Au moins 95 Kw</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> <i>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. l'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisée.</i> Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> <i>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</i> - Sept (07) places minimum pour le châssis long ; - Cinq (05) places minimum pour le châssis court.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> <i>Les stations wagons existent en trois (03) portières pour le châssis court et en cinq (05) portières pour le châssis long. L'acheteur public doit indiquer son choix :</i> - Trois (03) portières ; - Cinq (05) portières.</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement</i></p>		

<p><i>indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour cinq (05) places minimum ; • airbag frontal pour conducteur et passager avant, • marches pieds latéraux ; • radio et lecteur CD, minimum ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus du véhicule livré ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • un extincteur ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un gilet fluorescent. 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u></p> <p><i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • lève-vitres électriques ; • verrouillage centralisée des ouvertures ; • commande des ouvertures à distance ; • rétroviseurs extérieurs électriques ; • jantes en alliage d'aluminium ; • porte-bagages ; • autres équipements éventuels (roue de secours supplémentaire, filtre à air snorkel) pour les véhicules à utilisation particulière ; • autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE :</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; 		

- formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée.		
---	--	--

1.1.4. Voiture particulière Station wagon de catégorie 4

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer la mention suivante : Empattement long (châssis long).</i></p>		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - essence, - Gazole, - essence ou Gazole. 		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé aux 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> <i>L'acheteur public indique la mention suivante : Les stations wagons proposés doivent permettre de rouler en configuration 4X4 et 4X2.</i></p> <p><i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesse:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le</i></p>		

coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.		
<p><u>SUSPENSION</u></p> <p>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</p>		
<p><u>MOTORISATION</u></p> <p>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer la mention :</p> <p>Cylindrée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 4.5L - 4 450 CC et plus <p>Puissance</p> <p>Au moins 150 Kw</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u></p> <p>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisée.</p> <p>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u></p> <p>L'acheteur indique la mention suivante : Sept (07) places minimum.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u></p> <p>Il existe cinq (05) portières pour ce type de stations wagon. L'acheteur public doit indiquer la mention suivante : Cinq (05) portières.</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u></p> <p>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour cinq (05) places minimum ; • airbags frontaux pour conducteur et passager avant ; • système de freinage ABS ; • rétroviseurs extérieurs 		

<p>rabattables électriquement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • marches pieds latéraux ; • radio et lecteur CD, minimum ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • un extincteur ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un gilet fluorescent ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus du véhicule livré. 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u></p> <p><i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • airbags latéraux ; • système anti-patinage ; • système anti-dérapiage ; • lève-vitres électriques ; • verrouillage centralisé des ouvertures ; • commande des ouvertures à distance ; • jantes en alliage d'aluminium ; • autres équipements éventuels (roue de secours supplémentaire, filtre à air snorkel) pour les véhicules à utilisation particulière ; • autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

1.2. Les Camionnettes Pick-Up

1.2.1. Les camionnettes Pick-up de catégorie 1

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>Dans la série des pick-up on rencontre les simples cabines et les doubles cabines. L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - simple cabine ; - double cabine. 		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - essence, - Gazole, - essence ou Gazole. 		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION ET MOTRICITE DES ROUES</u> <i>L'acheteur public indique une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4X4 avec la possibilité de rouler en 4X2 ; - 4X2. <p><i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesses:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		

<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. l'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</i></p>		
<p><u>MOTORISATION</u> <i>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer la mention :</i> Cylindrée - 2.0L à 3.0L - 1 951 <= CC <= 3 049 Puissance - Au moins 70 Kw</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> <i>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisée.</i> Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> <i>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</i> - cinq (05) places minimum pour le double cabine ; - deux (02) places minimum pour le simple cabine.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> <i>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</i> - deux (02) portières pour la simple</p>		

<p>cabine ; - quatre (04) portières pour la double cabine.</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour chaque place ; • radio et lecteur CD minimum ; • airbags frontaux pour conducteur et passager avant (uniquement pour les doubles cabines) ; • système de freinage ABS; • arceaux et bâche ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • un extincteur ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un gilet fluorescent ; • plaque(s) rétro-réfléchissante(s) à l'arrière ; • bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge). 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> <i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • lève-vitres électriques (uniquement pour les doubles cabines) ; • verrouillage centralisée des ouvertures ; • rétroviseurs extérieurs électriques (uniquement pour les doubles cabines) ; • jantes en alliage d'aluminium (uniquement pour les doubles cabines) ; • marches pieds latéraux (uniquement pour les doubles 		

<p>cabines) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres équipements (filtre à air snorkel) éventuels pour les véhicules à utilisation particulière ; • Autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

1.2.2. Camionnette Pick-Up de catégorie 2

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p>MARQUE <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>	<p>A préciser par le soumissionnaire</p>	
<p>CARROSSERIE <i>Dans la série des pick-up on rencontre les simples cabines et les doubles cabines. L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - simple cabine - double cabine 		
<p>SOURCE D'ENERGIE <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - essence, - Gazole, - essence et Gazole. 		
<p>CONSOMMATION <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p>SYSTEME DE TRANSMISSION ET MOTRICITE DES ROUES <i>L'acheteur public indique la mention suivante : 4X4 avec la possibilité de rouler en 4X2.</i></p> <p><i>L'acheteur public indique une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p>TYPE DE DIRECTION <i>L'acheteur public indique : la direction doit être assistée.</i></p>		
<p>COLORIS <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire</i></p>		

<p>(véhicule de fonction, gendarmerie, sapeur-pompier, police, ambulance etc.), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée avec pont rigide à l'avant et à l'arrière.</i></p>		
<p><u>MOTORISATION</u> <i>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer la mention :</i> Cylindrée - 3.0L à 4.4L - 2 951 <= CC <= 4 449 Puissance - Au moins 90 Kw.</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> <i>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé.</i> <i>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</i></p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> <i>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</i> - cinq (05) places minimum pour la double cabine ; - deux (02) places minimum pour la simple cabine.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> <i>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</i> - deux (02) portières pour la simple cabine ; - quatre (04) portières pour la double cabine.</p>		

EQUIPEMENTS ET SERVICES

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :

- climatisation d'origine ;
- ceinture de sécurité pour chaque place ;
- radio et lecteur CD minimum ;
- arceaux et bâche ;
- une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ;
- trousseau à outils ;
- clé de roues, cric, manivelle d'origine ;
- deux (02) triangles de sol ;
- un extincteur ;
- une boîte de pharmacie de premier secours ;
- un gilet fluorescent ;
- plaque(s) rétro-réfléchissante(s) à l'arrière ;
- bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge).

EQUIPEMENTS A OPTION

L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :

- marche pieds latéraux (uniquement pour les doubles cabines) ;
- autres équipements (roue de secours supplémentaire, filtre à air snorkel, pare-buffle réglementaire) éventuels pour les véhicules à utilisation particulière ;
- autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux.

Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.

LES PRESTATIONS DU GENRE

L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :

- livraison sur site avec Carte Grise,

<p>plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ;</p> <p>- formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée.</p>		
---	--	--

1.3. Les camionnettes fourgon

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement la mention: Camionnette fourgon.</i></p>		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - essence, - Gazole, - essence ou Gazole. 		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> <i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation</i></p>		

<p>sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</p>		
<p><u>MOTORISATION</u> Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer l'une des catégories suivantes : Catégorie 1 : Cylindrée 1.5L a 2.1L 1 451 <= CC <= 2 049 Puissance : au moins 50 KW Catégorie 2 : Cylindrée 2.2L et plus 2 151CC et plus Puissance : au moins 65 KW</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé. Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> L'acheteur indique la mention suivante : Deux (2) places au minimum.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> L'acheteur public doit indiquer la mention suivante : Trois (03) portières au minimum.</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité siège conducteur et passager ; • système de freinage ABS ; • radio et lecteur CD, minimum ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle 		

<p>d'origine ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux (02) triangles de sol ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ; • un gilet fluorescent ; • un extincteur ; • plaques rétro-réfléchissantes à l'arrière ; • bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge). 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u></p> <p><i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • porte-bagages ; • autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec Carte Grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

1.4. Les voitures particulières de conduite intérieure (Berlines)

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>Les carrosseries les plus répandues sont les berlines, les breaks, les coupés, les cabriolets, les limousines. L'acheteur public doit indiquer son choix :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Berlines ; - Breaks ; - Limousines. 		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Essence ; - Gazole ; - Essence ou Gazole. 		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> <i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le</i></p>		

<p>coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</p>		
<p>SUSPENSION <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. l'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</i></p>		
<p>MOTORISATION <i>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). En fonction de la catégorie, l'acheteur public doit indiquer la mention :</i></p> <p>Catégorie 1 : Cylindrée 1.2L à 1.5L 1 150 <= CC <= 1 549</p> <p>Puissance : au moins 45 KW</p> <p>Catégorie 2 : Cylindrée 1.6L à 1.8L 1 550 <= CC <= 1 849</p> <p>Puissance : au moins 55 KW</p> <p>Catégorie 3 : Cylindrée 1.9L à 2.4L 1 850 <= CC <= 2 449</p> <p>Puissance : au moins 75 KW</p> <p>Catégorie 4 : Cylindrée 2.5L et plus 2 450 CC et plus</p> <p>Puissance : au moins 100 KW</p>		
<p>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT <i>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. l'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé.</i></p> <p>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une</p>		

attestation du constructeur.		
<u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> <i>L'acheteur indique la mention suivante: cinq (05) places.</i>		
<u>NOMBRE DE PORTIERES</u> <i>L'acheteur indique la mention suivante : quatre (04) portières minimum.</i>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour chaque place ; • système de freinage ABS ; • airbags frontaux pour conducteur et passager avant ; • radio et lecteur CD, minimum ; • verrouillage centralisé des portes ; • lève-vitres électriques ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ; • un gilet fluorescent ; • un extincteur. 		
<u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> <i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i> <ul style="list-style-type: none"> • condamnation à distance des ouvertures (uniquement pour les catégories 2, 3 et 4) ; • jantes en alliage d'aluminium (uniquement pour les catégories 2, 3 et 4) ; • airbags latéraux (uniquement pour les catégories 3 et 4) ; • système anti-patinage (uniquement pour les catégories 3 et 4) ; • système anti-dérapiage (uniquement pour les catégories 3 et 4) ; • commande des ouvertures à 		

<p>distance (uniquement pour les catégories 2, 3 et 4) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE :</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

1.5. Les voitures particulières SUV

Un SUV (Véhicule utilitaire sportif) est un véhicule intermédiaire entre les voitures particulières de conduite intérieure et les véhicules tout terrain de franchissement.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>L'acheteur public doit mettre la mention : SUV.</i></p>		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Essence ; - Gazole ; - Essence ou Gazole. 		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée.</i> Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION ET MOTRICITE DES ROUES</u> <i>L'acheteur public indique une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>4X4 ;</u> - <u>4X2 ;</u> - <u>4X4 ou 4X2.</u> <p><i>L'acheteur public indique la mention souhaitée par rapport à la boîte de vitesses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		

<p><u>COLORIS</u> L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</p>		
<p><u>SUSPENSION</u> Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. l'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</p>		
<p><u>MOTORISATION</u> Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). En fonction de la catégorie, l'acheteur public doit indiquer la mention :</p> <p>Catégorie 1 Cylindrée 1.5L à 1.8L 1 451 <= CC <= 1 849</p> <p>Puissance : au moins 65 KW</p> <p>Catégorie 2 Cylindrée 1.9L à 2.1L 1 851 <= CC <= 2 149</p> <p>Puissance : au moins 95 KW</p> <p>Catégorie 3 Cylindrée 2.2L et plus 2 151 CC et plus</p> <p>Puissance : au moins 125 KW</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. l'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé.</p> <p>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		

<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> <i>L'acheteur indique une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinq (05) places minimum (pour les catégories 1, 2 et 3) ; - Sept (07) places minimum (uniquement pour la catégorie 3). 		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la mention suivante : Cinq (05) portières.</i></p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour chaque place ; • airbags frontaux pour conducteur et passager avant ; • système de freinage ABS ; • radio et lecteur CD minimum ; • verrouillage centralisé des portes ; • lève-vitres électriques ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ; • un gilet fluorescent ; • un extincteur. 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> <i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • condamnation à distance des ouvertures (uniquement pour les catégories 2 et 3) ; • jantes en alliage d'aluminium (uniquement pour les catégories 2 et 3) ; • airbags latéraux (uniquement pour la catégorie 3) ; • système anti-patinage (uniquement pour la catégorie 3) ; • système anti- 		

<p>dérapage (uniquement pour la catégorie 3) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • commande des ouvertures à distance (uniquement pour les catégories 2 et 3) ; • autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE :</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

1.6. Les véhicules de transport en commun de personnes (TCP) Mini Bus

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement la mention suivante : Mini bus.</i></p>		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gazole ; - Essence ; - Essence ou Gazole. 		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement l'une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation</i></p>		

<p>sur les routes du Burkina Faso. l'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</p>		
<p><u>MOTORISATION</u> Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer la mention : Catégorie 1 : Cylindrée 2.2L à 3.0L 2 151 <= CC <= 3 049 Puissance : au moins 65 KW Catégorie 2 : Cylindrée 3.0L à 4.5L 2 951 <= CC <= 4 549 Puissance : au moins 70 KW</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé. Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> L'acheteur indique une des mentions suivantes : - Catégorie 1 : 10 à 18 places sans strapontin ; - Catégorie 2 : 19 à 34 places sans strapontin.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> L'acheteur public doit indiquer la mention suivante : Deux (2) portières au minimum.</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> L'acheteur public doit obligatoirement indiquer : • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour le siège</p>		

<p>conducteur et les sièges passagers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • système de freinage ABS ; • radio et lecteur CD minimum ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un gilet fluorescent ; • un extincteur ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ; • plaque(s) rétro-réfléchissante(s) à l'arrière ; • bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge). 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> <i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • porte-bagages ; • autres équipements (filtre à air snorkel) éventuels pour les véhicules à utilisation particulière ; • autres adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE :</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

2

**VEHICULES POIDS
LOURDS**

1.7. Les véhicules Bus

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement la mention suivante : Bus.</i></p>		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique : Gazole.</i></p>		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement l'une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. l'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée.</i></p>		
<p><u>MOTORISATION</u></p>		

<p>Cette notion fait appel à la cylindrée du moteur (cm³ ou en litre) et à la puissance réelle (en Kw). L'acheteur public doit indiquer la mention :</p> <p>Catégorie 1 Cylindrée 7 L à 8.9L 6 951 <= CC <= 8 949</p> <p>Puissance : au moins 150 KW</p> <p>Catégorie 2 Cylindrée 9.0L et plus 8 951 CC et plus</p> <p>Puissance : au moins 200 KW</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé.</p> <p>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> L'acheteur indique une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie 1 : 35 à 48 places sans strapontin ; - Catégorie 2 : 49 à 70 places sans strapontin. 		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> L'acheteur public doit indiquer la mention suivante : Trois (3) portières au minimum.</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • ceinture de sécurité pour le siège conducteur et les sièges passagers ; • ralentisseur sur chaîne 		

<p>cinématique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • système de freinage ABS ; • radio et lecteur CD minimum ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un gilet fluorescent ; • un extincteur ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ; • plaque(s) rétro-réfléchissante(s) à l'arrière ; • bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge). 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u></p> <p><i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • roue de secours supplémentaire fixée ; • chronotachygraphe (appareil électronique enregistreur de temps de vitesses et d'activités); • autres adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE :</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

1.8. Les camions porteurs

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>TYPE DE PROPULSION</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement l'une des mentions suivantes en fonction du Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) souhaité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4x2 (pour PTAC maximum de 18 T); - 4x4 (pour PTAC maximum de 18 T); - 6x2 (pour PTAC maximum de 26 T); - 6x4 (pour PTAC maximum de 26 T); - 6x6 (pour PTAC maximum de 26 T); - 8x4 (pour PTAC maximum de 31 T); - 8x6 (pour PTAC maximum de 31 T); - 8x8 (pour PTAC maximum de 31 T). 		
<p><u>CARROSSERIE</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement l'une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Benne basculante, - Plateau à ridelles, - Citernes, - Carrosseries spéciales. <p><i>L'acheteur public doit bien décrire la carrosserie souhaitée ainsi que les dimensions et capacités.</i></p>		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique : Gazole.</i></p>		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u></p>		

<p><i>L'acheteur public indique obligatoirement l'une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u> <i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeurs pompier, police, ambulance etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>SUSPENSION</u> <i>Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée pour les mauvaises routes.</i></p>		
<p><u>MOTORISATION</u> <i>Cette notion fait appel à l'émission standard. L'acheteur public indique la mention suivante : Euro 2 ou 3.</i></p>		
<p><u>POIDS TOTAL AUTORISE EN CHARGE (PTAC)</u> <i>L'acheteur public doit choisir l'une des catégories suivantes :</i></p> <p>Catégorie 1 PTAC supérieur à 3.5 T</p> <p>Catégorie 2 PTAC supérieur à 8 T</p> <p>Catégorie 3 PTAC supérieur à 13 T</p> <p>Catégorie 4 PTAC supérieur à 18 T</p> <p>Catégorie 5 PTAC supérieur à 26 T</p>		
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> <i>Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de</i></p>		

<p>tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé.</p> <p>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p><u>FREINAGE</u> L'acheteur public doit indiquer la mention : ABS.</p>		
<p><u>CHARGE UTILE</u> L'acheteur indique la mention suivante : A préciser selon la réglementation.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> L'acheteur indique la mention suivante : Minimum deux (02) places.</p>		
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> L'acheteur indique la mention suivante : Minimum deux (02).</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ceinture de sécurité pour le siège conducteur et les sièges passagers ; • rétroviseurs grand angle ; • radio et lecteur CD minimum ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un gilet fluorescent ; • un extincteur ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ; • plaque(s) rétro-réfléchissante(s) à l'arrière ; • bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge). 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; 		

<ul style="list-style-type: none"> • airbag conducteur ; • ralentisseur sur échappement ou chaîne cinématique (<i>uniquement pour les camions de catégories 3, 4 et 5</i>) ; • chronotachygraphe (appareil électronique enregistreur de temps de vitesses et d'activités); • équipement ADR d'origine (Uniquement pour les véhicules de transport de produits dangereux) ; • autres adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE :</u></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

1.9. Les véhicules tracteurs routiers

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> <i>L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>TYPE DE PROPULSION</u> <i>L'acheteur public indique obligatoirement l'une des mentions suivantes en fonction du Poids Total Roulant Autorisé (PTRA) souhaité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4x2 (pour PTRA minimum de 43 T); - 6x4 (pour PTRA minimum de 51 T); - 8x4 (pour PTRA minimum de 62 T). <p>Le PTRA est calculé sur la base d'une semi-remorque à trois (3) essieux et sur la base de la réglementation R14 de l'UEMOA.</p>		
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> <i>L'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique : Gazole.</i></p>		
<p><u>CONSOMMATION</u> <i>L'acheteur public a l'information souhaitée. Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</i></p>		
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> <i>L'acheteur public indique l'une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - boîte manuelle ; - boîte automatique ; - boîte manuelle ou automatique. 		
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> <i>L'acheteur public indique : La direction doit être assistée.</i></p>		
<p><u>COLORIS</u></p>		

<p>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeur-pompier, police, ambulance etc.), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix.</p>		
<p>SUSPENSION Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. L'acheteur public doit indiquer la mention : Suspension renforcée pour les mauvaises routes.</p>		
<p>MOTORISATION Cette notion fait appel à l'émission standard. L'acheteur public indique la mention suivante : Euro 2 ou 3.</p>		
<p>POIDS TOTAL ROULANT AUTORISE (PTRA) L'acheteur public doit choisir l'une des catégories suivantes :</p> <p>Catégorie 1 PTRA supérieur à 38 T</p> <p>Catégorie 2 PTRA supérieur à 46 T</p> <p>Catégorie 3 PTRA supérieur à 51 T</p>		
<p>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT Les véhicules conçus pour les régions tempérées sont souvent munis d'un système de refroidissement qui n'est pas adapté aux pays tropicaux. Il est donc nécessaire de tropicaliser les véhicules destinés à l'Afrique. L'acheteur public doit indiquer la mention : Tropicalisé.</p> <p>Le soumissionnaire apporte la preuve que son véhicule est tropicalisé par une attestation du constructeur.</p>		
<p>FREINAGE L'acheteur public doit indiquer la mention : ABS.</p>		
<p>NOMBRE DE PLACES ASSISES L'acheteur indique la mention suivante : Minimum deux (02) places.</p>		
<p>NOMBRE DE PORTIERES</p>		

<p><i>L'acheteur indique la mention suivante : Minimum deux (02).</i></p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> <i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ceinture de sécurité pour le siège conducteur et les sièges passagers ; • Rétroviseurs grand angle ; • Sellette ; • radio et lecteur CD minimum ; • trousseau à outils ; • clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • deux (02) triangles de sol ; • une boîte de pharmacie de premier secours ; • un extincteur ; • une roue de secours d'origine aux dimensions et profil des pneus d'origine ; • plaque(s) rétro-réfléchissante(s) à l'arrière ; • bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge). 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> <i>L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • climatisation d'origine ; • airbag conducteur ; • ralentisseur sur échappement ou chaîne cinématique ; • chronotachygraphe (appareil électronique enregistreur de temps de vitesses et d'activités) ; • équipement ADR d'origine (Uniquement pour les véhicules de transport de produits dangereux) ; • autres adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE</u></p>		

<p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		
---	--	--

1.10. Les remorques et semi-remorque

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
--	------------------------------------	------------------------------------

	SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	PROPOSEES PAR LE SOUSSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> L'acheteur public ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>GENRE</u> L'acheteur public indique l'une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remorque ; - Semi-remorque. 		
<p><u>CARROSSERIE</u> L'acheteur public indique l'une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Benne basculante ; - Plateau à ridelles ; - Citerne ; - Carrosserie spéciale. <p>L'acheteur public doit bien décrire la carrosserie souhaitée ainsi que les dimensions et capacités.</p>		
<p><u>COLORIS</u> L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véhicule de fonction, gendarmerie, sapeur-pompier, police, ambulance etc.), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</p>		
<p><u>SUSPENSION</u> Dans le cadre de la tropicalisation, la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Burkina Faso. l'acheteur public doit indiquer une des mentions suivantes : Suspension renforcée pour les mauvaises routes.</p>		
<p><u>ESSIEU</u> L'acheteur public doit indiquer l'une des mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux (2) essieux simples (pour les remorques) ; - Trois (3) essieux simples (pour les remorques) ; - essieux tridem (pour les semi-remorques). 		

<p><u>FREINAGE</u> L'acheteur public doit indiquer la mention : ABS.</p>		
<p><u>CHARGE UTILE</u> L'acheteur indique la mention suivante : A préciser selon la réglementation.</p>		
<u>EQUIPEMENTS ET SERVICES</u>		
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u> L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • plaque(s) rétro-réfléchissante(s) à l'arrière ; • bandes adhésives rétro-réfléchissantes apposées latéralement (jaune ou blanche), à l'avant (jaune ou blanche) et à l'arrière (jaune ou rouge). 		
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u> L'acheteur public mentionne les éléments suivants selon ses besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • système de freinage ADR d'origine (Uniquement pour les véhicules de transport de produits dangereux) ; • autres adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés selon les besoins de l'acheteur public en option deviennent de fait obligatoires.</i></p>		
<p><u>LES PRESTATIONS DU GENRE</u> L'acheteur public doit obligatoirement indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - livraison sur site avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule et certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat ; - formation minimale de deux (2) chauffeurs et d'un technicien à l'utilisation et au contrôle journalier en une journée. 		

II. CYCLES, CYCLOMOTEURS, VELOMOTEURS, MOTOCYCLETTES, TRICYCLES ET QUADRICYCLES

PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL

1. Le matériel à livrer doit être de fabrication à N (année la date de réception provisoire) – 5 au plus à compter de la date de réception provisoire ;
2. Le matériel doit être livré avec une documentation en français.
3. Le soumissionnaire doit fournir les documents suivants :
 - autorisation du fabricant (constructeur) ou du concessionnaire agréé par le fabricant à la soumission ;
 - certificat d'origine à la livraison ;
 - prospectus d'origine à la soumission.
4. Le soumissionnaire doit assurer un service après-vente (SAV) agréé par la direction en charge du parc automobile de l'Etat, composé de :
 - existence d'un magasin de pièces de rechanges de la marque proposée ;
 - existence d'équipements de diagnostic et d'entretien de la marque ;
 - existence d'un atelier de cycles, cyclomoteurs, vélomoteurs, motocyclettes, tricycles et/ou quadricycles ;
 - existence d'un personnel qualifié : au minimum trois (03) ouvriers qualifiés en mécanique.

Lorsqu'il n'est pas présent au Burkina Faso, il doit être représenté par un garagiste équipé et en mesure de répondre aux obligations contractuelles en matière de SAV ci-dessus cité.

5. Les garanties à fournir sont :
 - 12 mois ou 6 000 km, le premier des 2 termes échu pour les cycles, cyclomoteurs, vélomoteurs, motocyclettes, tricycles et quadricycles ;
 - Contrat d'entretien selon les prescriptions du constructeur couvrant la période et spécifiant les éléments entrants dans cet entretien et leur périodicité.
6. En cas d'évaluation complexe, l'autorité contractante peut utiliser les critères suivants :
 - coût et disponibilité des pièces de rechange ;
 - coûts de fonctionnement et d'entretien des équipements pour 20 000Km ;
 - garantie ;
 - délai de livraison ;
 - impact environnemental ;
 - tous autres critères additionnels.

L'autorité contractante est tenue de préciser et de détailler dans le dossier d'appel à concurrence les éléments d'évaluation complexe ci-dessus cités.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES STANDARDS

- 2.1 Les bicyclettes
- 2.2 Les cyclomoteurs
- 2.3 Les vélomoteurs
- 2.4 Les motocyclettes
- 2.5 Les tricycles non motorisés
- 2.6 Les tricycles motorisés
- 2.7 Les quadricycles

2.1. Les Bicyclettes

Une bicyclette est un véhicule à deux roues dont la roue arrière est actionnée par des mouvements de pédales transmis au moyen d'une chaîne.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>1- MARQUE</u></p> <p><i>Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cependant, l'acheteur public ne doit préciser aucune marque.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>2- CADRE DE LA BICYCLETTE</u></p> <p><i>Il existe généralement deux catégories de cadre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre du type Dame, - le cadre du type Homme. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>3- GENRE DE BICYCLETTES</u></p> <p><i>En termes de genre, il existe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les bicyclettes ordinaires, - les bicyclettes de compétition, - les vélos tout terrain. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix</i></p>		
<p><u>4- NOMBRE DE VITESSES</u></p> <p><i>Dans la mesure où il existe des bicyclettes à plusieurs vitesses, l'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique minimum :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mono vitesse, - six vitesses, - douze vitesses - vingt-quatre vitesses, etc. <p><i>Il faut noter que les bicyclettes comportant des vitesses sont classées dans la catégorie des vélos tout terrain (VTT) ou des vélos de compétition. Les bicyclettes ordinaires ont</i></p>		

<p><i>une seule vitesse.</i></p>		
<p><u>5- GARDES-BOUE</u></p> <p><i>En dehors de certains VTT et vélos de compétition, les bicyclettes ordinaires possèdent un garde-boue à l'avant et à l'arrière. L'acheteur public indique l'une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - avant et arrière, - sans garde-boue 		
<p><u>6- MOYEUX</u></p> <p><i>Il est important également d'informer le soumissionnaire si la bicyclette comporte des rayons ou non car il existe des moyeux, jantes et rayons constituant une seule pièce. L'acheteur public doit préciser la mention : moyeu à rayons ou moyeu sans rayons</i></p>		
<p><u>7- COLORIS</u></p> <p><i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (bicyclette de fonction, etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>8- EQUIPEMENTS</u></p> <p><i>Porte-bagages avant et/ou arrière, boîtes à outils, sonnerie, pompe, catadioptre, béquille centrale ou latérale, phare et feu arrière alimentés par dynamo, l'antivol, autres adaptations ou modifications éventuelles doivent être expressément sollicités par l'acheteur public.</i></p>		

2.2. Les Cyclomoteurs

Un cyclomoteur est un engin à deux roues pourvu d'un moteur thermique dont la cylindrée n'excède pas 50 CC.

Ils sont le plus souvent munis de pédales pour le démarrage. Cependant, il en existe de cette catégorie qui possède un système de démarrage électrique ou un kick.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>1- MARQUE</u></p> <p><i>Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cependant, l'acheteur public ne doit préciser aucune marque.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>2- COLORIS</u></p> <p><i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (cyclomoteur de fonction, etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>3- SYSTEME DE DEMARRAGE</u></p> <p>Il existe les systèmes de démarrage suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par pédales ; - par kick ; - par dispositif électrique ; - par deux (02) à la fois (kick et dispositif électrique). <p>L'acheteur public doit préciser son choix.</p>		
<p><u>4- CONSOMMATION</u></p> <p>Le soumissionnaire précise la consommation moyenne de son produit</p>		
<p><u>5- EQUIPEMENTS</u></p> <p><i>Porte-bagages arrière, boîtes à outils, sonnerie, catadioptre, béquille centrale et/ou latérale, phare et feu arrière, l'antivol</i></p>		

<i>intégré, trousse de réparation, rétroviseurs, clignotants, casque de protection ou autres adaptations ou modifications ainsi que les prestations du genre livraison sur site doivent être expressément sollicités par l'acheteur public.</i>		
---	--	--

2.3. Les vélomoteurs

Un vélomoteur est tout cycle à deux roues pourvu d'un moteur thermique dont la cylindrée est comprise entre 50 et 125 CC.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>1- MARQUE</u></p> <p><i>Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cependant, l'acheteur public ne doit préciser aucune marque.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>2- CARROSSERIE DE VELOMOTEUR</u></p> <p>Il existe deux catégories de vélomoteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - scooter, - solo. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>3- MOTORISATION</u></p> <p><i>Les vélomoteurs sont équipés soit par un moteur à deux temps, soit par un moteur à quatre temps. On retiendra les catégories suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cat 1 : cylindrées de 50 à 70 CC ; - Cat 2 : cylindrées de 71 à 85 CC ; - Cat 3 : cylindrées de 86 à 100 CC ; - Cat 4 : cylindrées de 101 à 125 CC. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>4. CONSOMMATION</u></p> <p>Le soumissionnaire précise la consommation moyenne de son produit.</p>		
<p><u>5- COLORIS</u></p> <p><i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (véloMOTEUR de fonction, etc...), option qui</i></p>		

<p><i>peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>6- EQUIPEMENTS ET SERVICES POUVANT ETRE REQUIS</u></p> <p><i>Sonnerie, catadioptre, béquille centrale et/ou latérale, phare et feu arrière, l'antivol intégré, trousse de réparation, rétroviseurs, clignotants, casque de protection, porte-bagages arrière, antivol ou autres adaptations ou modifications éventuelles ainsi que les prestations du genre livraison sur site avec carte grise, certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat et plaque d'immatriculation, etc. .. doivent être expressément sollicités par l'acheteur public.</i></p>		
<p><u>7- SYSTEME DE DEMARRAGE</u></p> <p><i>Un vélomoteur peut avoir un système de démarrage par kick, un système électrique ou les deux systèmes à la fois.</i></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		
<p><u>8- SYSTEME D'EMBRAYAGE</u></p> <p><i>Dans la mesure où l'embrayage peut être automatique, semi-automatique ou manuel, l'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		

2.4. Les motocyclettes

Une motocyclette désigne tout véhicule à deux (02) roues pourvu d'un moteur thermique d'une cylindrée excédant 125 CC.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>1- MARQUE</u></p> <p><i>Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cependant, l'acheteur public ne doit préciser aucune marque.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard sauf sur autorisation de l'autorité contractante.</p>		
<p><u>2- CARROSSERIE DE MOTOCYCLETTES</u></p> <p><i>Il existe trois (03) catégories de motocyclettes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les motocyclettes type Dame ; - les motocyclettes type Homme ; - les motocyclettes tout terrain. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>3- CYLINDREE</u></p> <p><i>Dans la mesure où la cylindrée excède 125cm³, l'acheteur public doit mieux cibler son besoin.</i></p> <p><i>Ainsi, il pourra indiquer la catégorie de motocyclettes qu'il souhaite acquérir. On retiendra les catégories suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cat 1 : cylindrées de 126 à 250 CC, - Cat 2 : cylindrées de 251 à 500 CC, - Cat 3 : cylindrées de 501 à 750 CC, - Cat 4 : cylindrées de plus de 750 CC. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		

<p><u>4 - CONSOMMATION</u></p> <p>Le soumissionnaire précise la consommation moyenne de son produit.</p>		
<p><u>5 – SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u></p> <p>Il existe deux systèmes de refroidissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par air ; - par eau (liquide de refroidissement). <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>6 – SYSTEME DE TRANSMISSION</u></p> <p>Il existe au moins deux (02) systèmes de transmission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par chaîne ; - par arbre. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>7- COLORIS</u></p> <p><i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (motocyclette de fonction, etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>8- EQUIPEMENTS ET SERVICES POUVANT ETRE REQUIS</u></p> <p><i>Sonnerie, catadioptré, béquille centrale et/ou latérale, phare et feu arrière, l'antivol intégré, trousse de réparation, rétroviseurs, clignotants, casque de protection, porte-bagages arrière, antivol, ou autres adaptations ou modifications éventuelles ainsi que les prestations du genre livraison sur site, carte grise, certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat et plaque d'immatriculation, etc... doivent être expressément sollicités par l'acheteur public.</i></p>		
<p><u>9- SYSTEME DE DEMARRAGE</u></p> <p><i>Une motocyclette peut avoir un système de démarrage par kick, un système électrique</i></p>		

<p><i>ou les deux systèmes à la fois. L'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		
<p>10- SYSTEME D'EMBRAYAGE</p> <p><i>Dans la mesure où l'embrayage peut être automatique, semi-automatique ou manuel, l'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		

2.5. Les Tricycles non motorisés

Un tricycle non motorisé sans moteur est un cycle à trois (03) roues dépourvu d'un moteur et actionné par la force humaine.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>1- MARQUE</u></p> <p><i>Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cependant, l'acheteur public ne doit préciser aucune marque.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>2- GENRE DU TRICYCLE</u></p> <p><i>En termes de genre, il existe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les tricycles ordinaires ; - les tricycles de compétition. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix</i></p>		
<p><u>3- NOMBRE DE VITESSES</u></p> <p><i>Dans la mesure où il existe des tricycles à plusieurs vitesses, l'acheteur public a l'obligation de donner cette précision technique minimum :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mono vitesse ; - six vitesses ; - douze vitesses ; - vingt-quatre vitesses, etc. 		
<p><u>4- GARDES-BOUE</u></p> <p><i>Les tricycles ordinaires possèdent un garde-boue à l'avant et à l'arrière. L'acheteur public indique l'une des mentions suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - avant et arrière, - sans garde-boue. 		
<p><u>5. SYSTEME DE FREINAGE</u></p> <p>Il existe au moins deux types de systèmes</p>		

<p>de freinage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par patin avec prise sur jante ; - par patin avec prise sur pneu. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>6- MOYEUX</u></p> <p><i>Il est important également d'informer le soumissionnaire si le tricycle comporte des rayons ou non car il existe des moyeux, jantes et rayons constituant une seule pièce. L'acheteur public doit préciser la mention : moyeu à rayons ou moyeu sans rayons.</i></p>		
<p><u>7- COLORIS</u></p> <p><i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire, option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p><u>8- EQUIPEMENTS</u></p> <p><i>Porte-bagages arrière, sonnerie, pompe, catadioptré, phare et feu arrière alimentés par dynamo, l'antivol, ou autres adaptations ou modifications éventuelles doivent être expressément sollicités par l'acheteur public.</i></p>		

2.6. Les tricycles motorisés

Un tricycle motorisé désigne tout véhicule à trois (03) roues pourvu d'un moteur thermique ou électrique.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>1- MARQUE</u></p> <p><i>Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cependant, l'acheteur public ne doit préciser aucune marque.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>2- CARROSSERIE DE TRICYCLES MOTORISE</u></p> <p><i>Il existe au moins six (6) catégories de tricycle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tricycles benne fixe ; - Les tricycles benne basculant ; - Les tricycles ambulance ; - Les tricycles fourgonnette ; - Les tricycles aménagés atelier ; - Les tricycles aménagés pour personnes handicapées. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>3- CYLINDREE</u></p> <p><i>Il existe les cylindrées suivantes qui concernent uniquement les tricycles à moteurs thermiques:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les cylindrées de 51 à 70 CC ; - les cylindrées de 71 à 85 CC ; - les cylindrées de 86 à 100 CC ; - les cylindrées de 101 à 125 CC ; - les cylindrées de 126 à 250 CC ; - les cylindrées de plus de 250 CC. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		

<p>4 - CONSOMMATION</p> <p>Le soumissionnaire précise la consommation moyenne de son produit.</p>		
<p>5 - SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</p> <p>Il existe deux systèmes de refroidissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par air ; - par eau (liquide de refroidissement). <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p>6 - SYSTEME DE TRANSMISSION</p> <p>Il existe au moins deux (02) systèmes de transmission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par chaîne ; - par arbre. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p>7- COLORIS</p> <p><i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (tricycle de fonction), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p>8- EQUIPEMENTS ET SERVICES POUVANT ETRE REQUIS</p> <p><i>Sonnerie, catadioptré, phare et feux arrières, l'antivol intégré, trousse de réparation, rétroviseurs, clignotants, casque de protection, porte-bagages arrière pour tricycles aménagés pour personnes handicapées, antivol, ou autres adaptations ou modifications éventuelles ainsi que les prestations du genre livraison sur site, carte grise, certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat et plaque d'immatriculation, etc... doivent être expressément sollicités par l'acheteur public.</i></p> <p><i>Pour les cylindrées excédant 101 CC, le cric, la clé de roue et la roue de secours doivent être fournis.</i></p>		

<p><u>9- SYSTEME DE DEMARRAGE</u></p> <p><i>Un tricycle peut avoir un système de démarrage par kick, un système électrique ou les deux systèmes à la fois.</i></p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		
<p><u>10 - CAPACITE DE CHARGE</u></p> <p>Il existe au moins deux catégories de tricycles liées au Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PTAC compris entre 500 kg et 650 kg ; - PTAC compris entre 651 kg et 2 200 kg <p>Cette catégorisation liée au PTAC ne concerne pas les tricycles aménagés pour personnes handicapées.</p> <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		
<p><u>11- SYSTEME D'EMBRAYAGE</u></p> <p><i>Dans la mesure où l'embrayage peut être automatique, semi-automatique ou manuel, l'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		
<p><u>12- NOMBRE DE VITESSES</u></p> <p>Il existe les vitesses suivantes sans compter la marche arrière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois (03) vitesses ; - Quatre (04) vitesses et plus. 		
<p><u>13 - DIRECTION</u></p> <p>Il y a au moins deux (02) types de direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à volant ; - à guidon. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		

2.7. Les quadricycles

Un quadricycle à moteur désigne tout véhicule à quatre (04) roues pourvu d'un moteur thermique.

INFORMATIONS GENERALES SUR LES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'ACHETEUR PUBLIC	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>1- MARQUE</u></p> <p><i>Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cependant, l'acheteur public ne doit préciser aucune marque.</i></p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>		
<p><u>2- CARROSSERIE DE QUADRICYCLE</u></p> <p><i>Il existe deux (02) catégories de quadricycle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les quadricycles ordinaires ; - les quadricycles de compétition ; <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>3- CYLINDREE</u></p> <p><i>Il existe plusieurs types de cylindrée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les cylindrées de 100 à 125 CC ; - les cylindrées de 126 à 250 CC ; - les cylindrées de 251 à 500 CC ; - les cylindrées de 501 à 750 CC ; - les cylindrées de plus de 750 CC. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p><u>4- CONSOMMATION</u></p> <p>Le soumissionnaire précise la consommation moyenne de son produit.</p>		

<p>5- SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</p> <p>Il existe deux systèmes de refroidissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par air ; - par eau (liquide de refroidissement). <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p>6- SYSTEME DE TRANSMISSION</p> <p>Il existe au moins deux (02) systèmes de transmission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par chaîne ; - par arbre. <p><i>L'acheteur public doit obligatoirement préciser son choix.</i></p>		
<p>7- COLORIS</p> <p><i>L'acheteur public doit indiquer la couleur de son choix si cela est nécessaire (quadricycle de fonction, etc...), option qui peut avoir une incidence sur le coût. Sinon, il indique trois (3) couleurs au choix du soumissionnaire.</i></p>		
<p>8- EQUIPEMENTS ET SERVICES POUVANT ETRE REQUIS</p> <p><i>Sonnerie, catadioptré, phare et feu arrière, l'antivol intégré, trousse de réparation, rétroviseurs, clignotants, casque de protection, porte-bagages arrière, cric, clé de roue, roue secours ou autres adaptations ou modifications éventuelles ainsi que les prestations du genre livraison sur site, carte grise, certificat de visite technique d'une structure de contrôle agréée par l'Etat et plaque d'immatriculation, etc... doivent être expressément sollicités par l'acheteur public.</i></p>		
<p>9- SYSTEME D'EMBRAYAGE</p> <p><i>Dans la mesure où l'embrayage peut être automatique, semi-automatique ou manuel, l'acheteur public doit obligatoirement indiquer son choix.</i></p>		
<p>10- NOMBRE DE VITESSES</p> <p>Les vitesses varient entre quatre (04) et six (06) vitesses.</p>		

ANNEXE : Chronogramme d'entretien pour les véhicules automobiles

1. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques pour les voitures particulières Station wagon et SUV 4X4

Pour information : batteries 2 changements ; pneumatiques 1 changement.
La proposition doit inclure la main d'œuvre.

KM	Opérations
5 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
10 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

KM	Opérations
15 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile
	Changement joint bouchon vidange
	Changement filtre à air
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
20 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
25 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Changement balai(s) d'essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue de secours

KM	Opérations
30 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement du filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
35 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
40 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Kit Courroies
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
45 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
50 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Changement balai (s) essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

NB : Changement du liquide de refroidissement selon les prescriptions du constructeur.

2. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques **pour les voitures particulières SUV 4X2**

Pour information : batteries 2 changements ; pneumatiques 1 changement.
La proposition doit inclure la main d'œuvre.

KM	Opérations
5 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
10 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

KM	Opérations
15 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile
	Changement joint bouchon vidange
	Changement filtre à air
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
20 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
25 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Changement balai(s) d'essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue de secours

KM	Opérations
30 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement du filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
35 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
40 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Kit Courroies
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
45 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
50 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Changement balai (s) essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

NB : Changement du liquide de refroidissement selon les prescriptions du constructeur.

3. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques pour les camionnettes Pick-up 4X4

Pour information : batterie : 2 changements ; pneumatiques : 1 changement.
La proposition doit inclure la main d'œuvre.

KM	Opérations
5 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage croisillons/cardans/arbres de transmission
	Graissage portières/hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

KM	Opérations
10 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure	
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

KM	Opérations
15 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile
	Changement joint bouchon vidange
	Changement filtre à air
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
20 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

KM	Opérations
25 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Changement balai(s) d'essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue de secours

KM	Opérations
30 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement du filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
35 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
40 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Kit Courroies
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
45 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
50 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesse et de transfert, pont(s))
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Changement balai (s) essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

NB : Changement du liquide de refroidissement selon les prescriptions du constructeur.

4. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques **pour les camionnettes Pick-up 4X2**

Pour information : batterie : 2 changements ; pneumatiques : 1 changement.
La proposition doit inclure la main d'œuvre.

KM	Opérations
5 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
10 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîte de vitesse, pont)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
15 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile
	Changement joint bouchon vidange
	Changement filtre à air
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
20 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîte de vitesse, pont)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
25 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons / cardans / arbre de transmission
	Changement balai(s) d'essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue de secours

KM	Opérations
30 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîte de vitesse, pont)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement du filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons / cardans / arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
35 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
40 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîte de vitesse, pont)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Kit Courroies
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
45 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
50 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîte de vitesse, pont)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Changement balai (s) essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle circuit de climatisation
	Contrôle des courroies/remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

NB : Changement du liquide de refroidissement selon les prescriptions du constructeur.

5. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques pour les camionnettes fourgon ou fourgonnette

Pour information : batteries : 2 changements ; pneumatiques : 1 changement.
La proposition doit inclure la main d'œuvre.

KM	Opérations
5 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
10 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
15 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile
	Changement joint bouchon vidange
	Changement filtre à air
	Graissage croisillons /cardans/ arbres de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
20 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
25 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Changement balai(s) d'essui glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue de secours

KM	Opérations
30 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement du filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
35 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage portières / hayon
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
40 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Kit Courroies
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
45 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à air
	Changement joints de bouchons de vidange
	Graissage croisillons/cardans/arbre de transmission
	Graissage portières/hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
50 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons /cardans/ arbre de transmission
	Graissage portières / hayon
	Changement balai (s) essuie-glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

NB : Changement du liquide de refroidissement selon les prescriptions du constructeur.

6. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques pour les voitures particulières de conduite intérieure (Berlines)

Pour information : batterie : 2 changements ; pneumatiques : 1 changement.
La proposition doit inclure la main d'œuvre.

KM	Opérations
5 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
10 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole ou essence
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
15 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
20 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole ou essence
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
25 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
30 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole ou essence
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

KM	Opérations
35 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
40 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole ou essence
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage portières / hayon
	Niveau liquide d'embrayage
	Niveau liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
45 000	Vidange huile moteur
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement joint bouchon vidange
	Graissage portières / hayon
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau de liquide de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
	Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours

KM	Opérations
50 000	Vidange huile moteur
	Vidange huile de transmission (boîtes de vitesses)
	Changement filtre à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à Gazole/préfiltre/décanteur
	Changement joints de bouchons de vidange
	changement filtre de climatisation
	Graissage croisillons/cardans/arbre de transmission
	Graissage portières/hayon
	Changement balai (s) essuie-glace
	Niveau de liquide d'embrayage
	Niveau de liquide de frein
	Niveau de liquide de refroidissement
	Niveau de liquide de batterie, fixation, propreté
	Niveau d'huile de direction
	Contrôle freins avant/ Remplacer en cas d'usure
	Contrôle freins arrières / Remplacer en cas d'usure
Contrôle de la pression des pneus + roue (s) de secours	

NB : Changement du liquide de refroidissement selon les prescriptions du constructeur.

7. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques pour les bus, les camions porteurs et les tracteurs routiers

Pour information : batteries : 2 changements ; pneumatiques : 1 changement.
La proposition doit inclure la main d'œuvre.

KM	Opérations
10 000	Vidange huile moteur
	Changement filtres à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à gazole
	Vérification de l'étanchéité du circuit d'admission d'air
	Changement pré-filtre à gazole + joints
	Contrôle de l'usure des organes d'embrayage
	Vérification serrage des trains roulants
	Graissage des liaisons au sol
	Graissage talon de lames arrière (AR) (4x2)
	Vérification amortisseurs AV et AR
	Vérification tampons de lames AR (bolster sur 6x4)
	Vérification bagues articulations des trains roulants (bolster sur 6x4)
	Graissage de la chaîne cinématique
	Graissage du crochet d'attelage
	Graissage levier de cames
	Contrôle usure des organes de freinage AV et AR
	Contrôle des batteries
	Graissage sellette (selon équipement)
	Vérification amortisseurs cabine AV et AR
	Contrôle du bon fonctionnement de la mise à l'air libre du réservoir
	Contrôle de la pression des pneus + roue(s) de secours

KM	Opérations
20 000	Vidange huile moteur
	Changement filtres à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à gazole
	Vérification de l'étanchéité du circuit d'admission d'air
	Changement pré-filtre à gazole + joints
	Changement filtre à air primaire
	Contrôle de l'usure des organes d'embrayage
	Vérification serrage des trains roulants
	Changement filtre du climatiseur si véhicule équipé
	Graissage des liaisons au sol
	Graissage talon de lames AR (4x2)
	Vérification amortisseurs AV et AR
	Vérification tampons de lames AR (bolster sur 6x4)
	Vérification bagues articulations des trains roulants (bolster sur 6x4)
	Graissage de la chaîne cinématique
	Graissage du crochet d'attelage
	Changement de la cartouche dessiccateur
	Graissage levier de cames
	Contrôle usure des organes de freinage AV et AR
	Contrôle des batteries
	Graissage sellette (selon équipement)
	Vérification amortisseurs cabine AV et AR
	Contrôle du bon fonctionnement de la mise à l'air libre du réservoir
	Contrôle de la pression des pneus + roue(s) de secours

KM	Opérations
30 000	Vidange huile moteur
	Changement filtres à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à gazole
	Vérification de l'étanchéité du circuit d'admission d'air
	Changement pré-filtre à gazole + joints
	Contrôle de l'usure des organes d'embrayage
	Vérification serrage des trains roulants
	Graissage des liaisons au sol
	Graissage talon de lames AR (4x2)
	Vérification amortisseurs AV et AR
	Vérification tampons de lames AR (bolster sur 6x4)
	Vérification bagues articulations des trains roulants (bolster sur 6x4)
	Graissage de la chaîne cinématique
	Graissage du crochet d'attelage
	Graissage levier de cames
	Contrôle usure des organes de freinage AV et AR
	Contrôle des batteries
	Graissage sellette (selon équipement)
	Vérification amortisseurs cabine AV et AR
	Contrôle du bon fonctionnement de la mise à l'air libre du réservoir
	Contrôle de la pression des pneus + roue(s) de secours

KM	Opérations
40 000	Vidange huile moteur
	Changement filtres à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à gazole
	Vérification de l'étanchéité du circuit d'admission d'air
	Changement pré-filtre à gazole + joints
	Changement filtre à air primaire
	Changement filtre à air secondaire
	Changement filtre du climatiseur si véhicule équipé
	Contrôle de l'usure des organes d'embrayage
	Vérification serrage des trains roulants
	Graissage des liaisons au sol
	Graissage talon de lames AR (4x2)
	Vérification amortisseurs AV et AR
	Vérification tampons de lames AR (bolster sur 6x4)
	Vérification bagues articulations des trains roulants (bolster sur 6x4)
	Graissage de la chaîne cinématique
	Graissage du crochet d'attelage
	Changement de la cartouche dessiccateur
	Graissage levier de cames
	Contrôle usure des organes de freinage AV et AR/Remplacer si usé
	Contrôle des batteries
	Graissage sellette (selon équipement)
	Vérification amortisseurs cabine AV et AR
	Contrôle du bon fonctionnement de la mise à l'air libre du réservoir
	Contrôle de la pression des pneus + roue(s) de secours

KM	Opérations
50 000	Vidange huile moteur
	Changement filtres à huile (ou cartouche à huile)
	Changement filtre à gazole
	Vérification de l'étanchéité du circuit d'admission d'air
	Changement pré-filtre à gazole + joints
	Vidange huile boîte de vitesses y compris filtre
	Contrôle de l'usure des organes d'embrayage
	Vidange huile pont intermédiaire et pont arrière y compris filtre
	Vérification serrage des trains roulants
	Graissage des liaisons au sol
	Graissage talon de lames AR (4x2)
	Vérification amortisseurs AV et AR
	Vérification tampons de lames AR (bolster sur 6x4)
	Vérification bagues articulations des trains roulants (bolster sur 6x4)
	Changement filtre à huile de direction
	Graissage de la chaîne cinématique
	Graissage du crochet d'attelage
	Graissage levier de cames
	Contrôle usure des organes de freinage AV et AR/Remplacer si usé
	Contrôle des batteries
	Changement des courroies
	Graissage sellette (selon équipement)
	Vérification amortisseurs cabine AV et AR
	Contrôle du bon fonctionnement de la mise à l'air libre du réservoir
	Contrôle de la pression des pneus + roue(s) de secours

NB : Changement du liquide de refroidissement selon les prescriptions du constructeur.

8. Chronogramme d'entretien hors accident, hors batterie, hors pneumatiques pour les remorques et semi - remorques

Pour information :

Pneumatiques : 1 changement.

La proposition doit inclure la main d'œuvre.

L'entretien se réaliser tous les quatre (4) mois.

Temps	
4 Mois/8	OPERATIONS
Mois/12	
Mois/16	
Mois/20	
Mois/24	
Mois	
	Vérification serrage des trains roulants
	Graissage des articulations
	Graissage talon de lames arrière (AR)
	Vérification tampons de lames avant (AV) et arrière (AR)
	Vérification bagues articulations des trains roulants
	Graissage des organes de freinage AV et AR
	Contrôle usure des organes de freinage AV et AR
	Contrôle de l'étanchéité du circuit pneumatique
	Graissage de la sellette (selon équipement)
	Contrôle de la pression des pneus